

Du vivre ensemble à l'affirmation culturelle et citoyenne



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DES CPAS DE
AUDERGHEM – BRUXELLES – EVERE – UCCLES – SAINT-GILLES
SAINT-JOSSE – SCHAERBEEK – WATERMAEL BOITSFORT





©Virginie Pierreux



Conception et mise en oeuvre des plans d'accompagnement global à la culture, en 2003 par **Laurence Adam** et **Céline Galopin (Article 27 Bruxelles)** et adaptés régulièrement par celles-ci avec la collaboration de nombreux participants, travailleurs sociaux, institutions culturelles et artistes animateurs. Certains d'entre eux ont également participé à l'élaboration de ce document: **Nadine Hubin** et **Dominique Lenaerts** (CPAS d'Uccle), **Sébastien Diesner** (asbl Indications), **Véronique Christa Jérôme** (stagiaire Article 27 pour le sondage auprès des participants).

Editeur responsable :

asbl Article 27 Bruxelles / 31, rue de Lisbonne - 1060 Bruxelles

Analyse théorique et méthodologique des plans d'accompagnement global à la culture d'Article 27 et structuration du document :

Majo Hansotte, chargée de mission pour la Direction Générale de la Culture

Couverture :

Oeuvre de Nicole Pingéal

Photographies :

Virginie Pierreux et Nicole Pingéal

Graphisme :

Virginie Pierreux

Préface

Nous souhaitons que l'accès à la culture procure du bien-être au public, bien évidemment, le temps d'une soirée, mais pas seulement, ce serait trop court, trop court aussi pour que le droit à la culture soit devenu le 27ème article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'asbl Article 27 poursuit la démocratisation de l'accès à la culture et la démocratie culturelle dans un but d'émancipation des personnes vivant une situation de pauvreté.

Notre volonté est d'élargir les propositions culturelles à nos publics, qu'il s'agisse d'assister à un spectacle, de comprendre les formes d'expression d'hier et d'aujourd'hui, d'exercer une parole la plus libre possible : par l'expression d'un point de vue critique personnel ou de talents artistiques. Il ne nous appartient pas de forcer la main à quiconque pour sortir, créer, s'engager dans la société. Par contre, il est de notre ressort de rassembler les énergies, les compétences de nos partenaires, sociaux ou culturels, pour créer un espace ouvert et favorable à chacun, avec pour conséquences éventuelles de voir notre espace culturel et social se modifier.

Le système Article 27 est constitué de 5 éléments principaux : les associations sociales qui luttent contre la pauvreté et leurs publics, les institutions culturelles, les pouvoirs publics et Article 27. En 2007, plus de 30.000 tickets ont été utilisés auprès de nos 106 partenaires culturels par le public des 140 associations sociales conventionnées.

La démarche « Article 27 » trouve son plein épanouissement dans la collaboration active avec certains CPAS, au travers des plans d'accompagnement global à la culture destinés aux usagers ; allant de la sensibilisation culturelle à la création ou réalisation d'œuvres par les participants présentés publiquement le plus souvent. A travers eux se mène tout un travail progressif, une sorte de parcours...



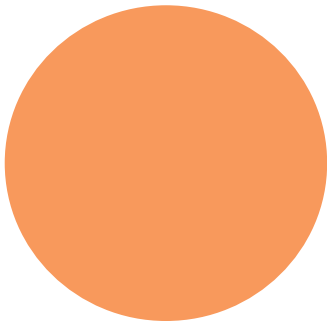




TABLE DES MATIÈRES

Première partie	6
Un parcours culturel et méthodologique	
Deuxième partie	8
Les enjeux d'Article 27	
Troisième partie	11
Chronologiquement	
ETAPE 1 : S'engager, se motiver, communiquer, vivre ensemble	14
ETAPE 2 : Découvrir des langages, s'exprimer, réaliser une oeuvre collective	21
ETAPE 3 : Diffuser la réalisation, accéder à la visibilité publique	31
ETAPE 4 : Entreprendre et agir, devenir acteur social et citoyen actif	36
Quatrième partie	48
Les fils rouges du plan d'accompagnement à la culture	



Première partie

Un parcours culturel et méthodologique

Ce parcours ou « Plan d'accompagnement global à la culture » s'étend sur 6 ou 7 mois (dont 3 à 4 mois d'atelier artistique). Il accompagne les participants vers une réflexion critique renforcée par une formation aux langages esthétiques et à l'approche de quelques pratiques. Il développe le rapport personnel entretenu avec l'offre culturelle. Il place les usagers d'abord en situation de spectateurs, puis les amène à prendre une position d'acteurs à travers une formation aux langages esthétiques, un accès à l'expression et la construction de compétences en matière de critique artistique.



©Virginie Pierreux

Ensuite vient la pratique d'un atelier (dont le choix de la discipline et le projet général (thème) sont le fruit de la décision des participants) animé par un artiste professionnel et accompagné de sorties culturelles.

Ce plan d'accompagnement est accessible à une quinzaine de personnes maximum. Depuis 5 ans, avec la collaboration d'un certain nombre de CPAS, des ateliers artistiques divers ont été mis en place comme des ateliers d'initiation au cinéma débouchant sur la création de courts métrages, des ateliers touchant aux arts de la scène (théâtre et écriture collective d'un spectacle, improvisation, théâtre-action, circomotricité, marionnettes, ...) aux arts plastiques (matières – couleurs, écriture et arts plastiques, ...), à l'écriture, à la photographie (couleur – noir et blanc, argentique et numérique), etc... Ils ont tous fait l'objet d'une présentation publique (fête des ateliers, projections dans divers festivals et autres événements).



Deuxième partie

Les enjeux d'Article 27

Article 27 est à l'articulation de 4 champs différents :

le champ pédagogique, le champ socio - culturel (en lien avec l'éducation permanente), le champ artistique, le champ social ; chacun de ces champs poursuit des enjeux spécifiques en matière de développement démocratique.

Formation pédagogique aux langages artistiques	Animation socioculturelle et expression collective	Découverte de l'esthétique et de ses pratiques	Aide et soutien aux personnes et aux groupes
L'enjeu : l'accès au savoir	L'enjeu : l'accès au pouvoir citoyen	L'enjeu : l'accès à la création	L'enjeu : l'accès à la solidarité

L'histoire des pratiques professionnelles au sein de ces 4 champs peut engendrer le cas échéant des rapports conflictuels et entraîner des risques de dérive. Ainsi, le travail avec les CPAS favorise l'accès au lien social et à la solidarité, mais en même temps, implique un risque de contrôle social, lequel contrôle est bien souvent inscrit dans les pratiques de l'aide sociale. De même, la formation peut devenir une sorte d'instruction descendante « scolaire », peu susceptible de favoriser le développement personnel et collectif. Enfin, le rapport à la création peut se vivre de manière élitiste.

Il est donc important de hiérarchiser ces champs :

c'est le champ socio - culturel (impliquant l'éducation permanente) avec son enjeu de favoriser le pouvoir citoyen qui est déterminant et qui positionne l'ensemble des autres champs en leur donnant leur sens.

Soit le schéma suivant :

Animation socioculturelle et expression collective		
L'enjeu : l'accès au pouvoir citoyen		
Formation pédagogique aux langages artistiques	Découverte de l'esthétique et de ses pratiques	Aide et soutien aux personnes et aux groupes
L'enjeu : l'accès au savoir	L'enjeu : l'accès à la création	L'enjeu : l'accès à la solidarité

A l'égard des personnes, le trajet proposé dans le cadre du « plan d'accompagnement global à la culture » est en synthèse le suivant : vision des spectacles, préparation et discussion après les spectacles, implication dans un atelier de formation et d'expression, réalisation d'une création collective par les usagers eux-mêmes et enfin visibilité dans l'environnement.

Il peut être vu comme un processus impliquant quatre paliers progressifs de développement :

Progression des participants

ETAPE 4 :

Entreprendre et agir, devenir acteur social et citoyen actif

ETAPE 3 :

Diffuser la réalisation, accéder à la visibilité publique

ETAPE 2 :

Découvrir des langages, s'exprimer, réaliser une oeuvre collective

ETAPE 1 :

S'engager, se motiver, communiquer, vivre ensemble

Reprenons ces 4 étapes et voyons ce qu'elles impliquent comme exigences méthodologiques, pratiques.



Troisième partie

Chronologiquement

Avant la première étape...

Des contacts entre les différents intervenants sont nécessaires afin de garantir la bonne mise en place du projet, d'identifier les fonctions de chacun et les interactions entre tous.

Entre Article 27 et la structure institutionnelle pour définir :

- les rôles de chacun ;
- l'échéancier ;
- les objectifs croisés des différents intervenants pour clarifier avec eux la place des participants, les différentes étapes ;
- le calendrier des premières réunions ;
- sensibiliser les travailleurs sociaux à une autre manière de travailler.

Entre Article 27 et les représentants du CPAS pour :

- définir des critères larges pour sélectionner des groupes ;
- rédiger une lettre d'invitation sans en-tête CPAS afin d'éviter toute confusion avec une convocation officielle ;
- sensibiliser directement les participants potentiels par l'écrit et le contact oral ;
- tout au long de l'action, ramener la parole des participants vers le travailleur social.

Entre Article 27 et les artistes pour définir et clarifier avec eux l'articulation à établir entre :

- l'objectif personnel de l'artiste dans sa sensibilisation du public à un langage artistique ;
- les démarches méthodologiques pour amener le groupe à une œuvre collective ;
- l'organisation d'une visibilité des réalisations dans l'espace public (les locaux et les réseaux à trouver, les formes que peut prendre cette visibilité par exemple : exposition, intervention de rue, réalisation théâtrale ou vidéo...).

En conséquence, l'idéal de profils à mettre en œuvre pour un parcours complet est le suivant :

un médiateur ou médiatrice (Article 27),
un représentant du CPAS qui assure le suivi en son nom,
un artiste ou une équipe artistique.

Chacun de ces rôles et fonctions active des champs différents :

Le médiateur garantit le respect des principes inhérents au projet : liberté d'adhésion, liberté d'expression, le non-jugement, la confiance, le droit des auteurs, l'implication permanente dans les différentes phases du projet, la dimension collective, un accueil convivial, le respect du rythme du groupe.

Le représentant du CPAS garantit le soutien des personnes – à un niveau individuel et collectif - pendant l'atelier, le suivi après l'atelier et encourage les perspectives de reconstruction personnelle qui découlent de tout le processus.

L'artiste garantit la formation pédagogique artistique, favorise l'accès à l'œuvre d'art, à l'expression d'idées personnelles et collectives et à la réalisation.



©Virginie Pierreux

ETAPE 1 : S'engager, se motiver, communiquer, vivre ensemble



©Virginie Pierreux

Les enjeux principaux de cette étape 1 sont de permettre à chacun l'affiliation à un collectif, une sortie de l'apartheid social. Le fait d'être invité, d'être appelé favorise cela ; ainsi une participation au « Plan d'accompagnement global à la culture » implique de venir dans un groupe, de structurer son temps, de prendre la parole, de s'exprimer : « je peux participer, je peux apporter quelque chose ».

Une telle approche notamment corrige l'expérience parfois négative du CPAS qui, dans un certain nombre de cas, est perçu comme contrôlant les gens et les mettant en situation d'infantilisation. Il s'agit ici d'une expérience positive où on vit l'appareil CPAS différemment, où on apprend la négociation, la transaction démocratique avec d'autres.

A. La première réunion :

Tout se joue

Lors de cette première réunion d'information (où sont rassemblés futurs participants à l'atelier créatif, l'animateur et les représentants du CPAS), il est important de créer un climat d'écoute où chacun se sente à l'aise.

Il est important également de situer **le rôle des intervenants** : ce que l'on peut attendre de chacun d'eux, ce que l'on peut leur demander.

Le/a représentant/e du CPAS accueille le public, présente le déroulement de la réunion et rassure le public par rapport aux inquiétudes qu'il pourrait avoir par rapport au projet. Il intervient également comme appui pour l'animateur dans la gestion des interventions et de la prise de parole. Il joue un rôle essentiel qui concerne le soutien à chaque personne dans ce qu'elle peut vivre de spécifique.

Le médiateur/trice (Article 27) : il présente et garantit le respect du cadre général du projet et précise son rôle. Principalement, il vise, à cette étape, le renforcement du pouvoir citoyen en veillant à ce que chacun ose parler, que chacun trouve sa place dans le groupe en vue de faire émerger un projet d'atelier commun. Il propose de trouver des partenaires dans l'environnement : identification d'un artiste-animateur adéquat, prise de contact avec des lieux culturels pour l'hébergement de l'atelier, pour l'organisation de la visibilité des travaux issus du futur atelier....

Le choix collectif de l'atelier artistique (discipline et thème)

L'enjeu de cette première réunion est de récolter les envies de découvertes artistiques et les thèmes qui touchent les participants en vue de déboucher sur le choix collectif d'une discipline artistique et d'un thème de travail pour l'atelier.

Cette étape est délicate, car il s'agit de **mobiliser la parole de chacun**; en conséquence, le risque parfois est de provoquer une dynamique de groupe de type « confession psychologique » ou alors de se retrouver devant une atomisation totale des goûts, sans lien possible.

Le médiateur/trice (Article 27) joue donc un rôle essentiel en favorisant la décision de choix communs et en explorant des thèmes qui touchent les participants, mais en recadrant régulièrement le projet, pour que le groupe puisse en choisir l'un ou l'autre....

B. La deuxième réunion : la négociation entre le groupe, l'artiste et l'animateur

Il est important, après cette première rencontre, qu'une lettre soit envoyée par les représentants du CPAS à tous les participants reformulant ce qui a été choisi et les invitant à la prochaine réunion.

Lors de la deuxième rencontre, le/la médiateur/trice (Article 27) situe concrètement les actions comprises dans le Plan d'Accompagnement Global à la Culture (pratique artistique, sorties culturelles et choix de spectacles, réflexion critique sur la culture par le biais d'une animation et visibilité du travail réalisé). L'artiste, quant à lui, propose un schéma d'atelier : les langages et thèmes à découvrir, les délais à se donner, les résultats possibles.

C. La ou les premières séances d'atelier : l'échauffement et l'éveil de la créativité

Les séances d'atelier sont assurées par l'artiste animateur. Dans ce cas-ci, il ou elle propose différentes approches créatives pour échauffer, faire comprendre les langages pratiqués, donner des références notamment à travers l'exemple d'artistes connus, créer du lien entre les participants....

Les exercices proposés par les artistes vont de l'exercice **d'écriture**, *à partir d'objets personnels ou d'œuvres d'art pour déclencher un récit, avec comme inspiration des genres littéraires ou cinématographiques particuliers, pour la composition de personnages (notamment dans les ateliers cinéma et écriture) ;* à des exercices **corporels ou vocaux** *(notamment dans les ateliers de théâtre, improvisation) qui incitent à la prise de possession de l'espace seul ou en groupe ;* en passant par des exercices **plastiques sur des thèmes précis** *(notamment en atelier peinture-dessin) comme la calligraphie, le passé, la nostalgie, la réalisation de fresques collectives, la réalisation de croquis au Musée, ...*

Extraits d'une enquête réalisée
auprès de participants à des
plans d'accompagnement global
à la culture menés au CPAS
d'Uccle en 2004 et 2005.

***Ce qu'en disent
les participants...***



©Virginie Pierreux

Concernant la participation, l'origine de la motivation :

« J'avais besoin de tenir la tête hors de l'eau (...) d'être occupée à faire quelque chose que je n'avais jamais fait et de ne pas être seule à broyer du noir(...) je devais me forcer à faire des choses, à me bouger à ne pas lâcher prise et aller au bout d'un projet quoi... » (M.)

« C'était commencer à faire quelque chose, et bon ça c'était quelque chose d'accessible (...) le fait de connaître autre chose quoi, de s'intéresser à quelque chose (...) ça nous sortait du contexte qui est lourd comme si on portait tous les ennuis du monde sur le dos. Quand on culpabilise d'être à la maison, à ne rien foutre et ci et là.. à picoler et ci et là... (...) c'était une occasion de pouvoir sortir de cette spirale infernale et de reprendre conscience, reprendre confiance parce qu'en fait on se découvre quand-même euh.. on se re-découvre pas mal de capacités malgré tout même si bon euh... c'était pas bien compliqué(...) » (R.)

« Je me suis dit que c'était peut-être une occasion de rencontrer des gens (...) je vis seul hein alors voir des gens ça fait du bien.. c'est tout ça qui m'a motivé à me ... à essayer de me rendre le plus utile possible et d'être créatif dans la prise de son parce que les gens pensent que la prise de son ce n'est pas important mais les pas sur le sol dans un musée, il faut penser à les enregistrer ... chacun à 'son' pas ! » (A.)

« (...) Les gens qui font de la dépression ont besoin d'un petit moteur(...) un petit coup de fil (...) pour moi c'est nécessaire, ça m'oblige. » (Mi)

« (...) Tout le monde avait ces problèmes personnels, des gens très isolés, des gens qui s'enferment dans la drogue (...) donc ce qu'il y a c'est que c'est un rythme difficile à prendre parce que je veux dire autant un jeune qu'on veut programmer c'est facile (...) Par contre déprogrammer des mauvaises habitudes c'est très dur (...) Devoir recommencer à avoir un rythme qui n'était pas en fait dur, mais rien que le fait d'avoir une obligation parce que c'était quand-même une obligation de respect vis-à-vis des autres d'être là à telle heure... ça a été quand-même assez comique à certains moments... le fait d'être une fois sur place c'était passé... c'était le fait d'y aller.. mais bon on y allait quoi, il y avait cette dynamique qui faisait qu'on y allait... ON Y ALLAIT !! » (R.)



© Virginie Pierreux

Concernant les échanges au sein du groupe :

« (...) Ce qui m'a surpris c'est le comportement de tout le monde (...) Cette cellule qu'on avait formée. Pour finir on se retrouvait presque en famille quoi... mais je pense que c'était le groupe qui faisait ça (...) tous des gens qui avaient quand-même vécu des choses graves (...) Quand ça s'est mal passé on s'est rendus compte tout seuls qu'on devait redresser les choses ... si on se donnait pas la main ça n'irait pas quoi (...) souvent les gens ne viennent pas parce que nini parce que nana. Bien, il n'y avait plus ça au bout d'un moment ... il y avait de la solidarité, de la fraternité et pour finir tout se passait bien... » (R.)

« On a bien ri et on a été sérieux quand il fallait (...) le groupe se soudait au fur et à mesure (...) on avait l'impression de créer quelque chose tous ensemble et c'était très chouette » (A.)

« L'échange autour du thème était très riche, et puis on voyait que les caractères sortaient et que la personnalité prenait le dessus (...) » (S.)

« D'abord on s'est découvert et ensuite on a appris à se connaître (...) l'état dans lequel arrivaient les autres a eu une influence sur ma participation (...) d'abord j'étais peut-être plus sur la réserve (...) Certaines personnes étaient trop émotionnelles. On était pas là pour ça (...) Je ne me montrerais pas non plus dans ma pire émotion (...) ce n'est pas toujours utile de montrer ses difficultés personnelles (...) Tu dois savoir ce que tu confies et à qui tu le confies (...) Il y avait une connivence entre personnes qui avaient fait des choses dans la vie (...) certaines personnalités étaient plus difficiles mais on a fait avec. Certains m'ont tapé sur les nerfs mais ça c'est humain (...) Ce qui liait certains, c'était une forme d'accord sur le souci des autres ». (M.)



©Virginie Pierreux

Extraits d'un exercice d'écriture (sur le thème de la créativité) réalisé dans le cadre d'un atelier d'initiation au cinéma :

Dans la brume du quotidien, voir resurgir le désir :
De faire ou ne pas faire,
Réouvrir la malle au trésor de notre imaginaire,
Attendre la surprise de ce qui sera au bout du chemin,
Là où il tourne, à l'horizon, loin des sentiers battus
ou rabattus,
Tout est possible si le monde accueille « l'autre »
et sa richesse de vie !

D.

Seules nos obsédantes tentatives échouées du passé nous empêchent
de vivre toutes les occasions, les possibles du présent.
Rencontrons-nous lors d'activités inattendues, imprévues,
collectives.....
Et l'étincelle du désir d'essayer revient quand même !

C.

AH ! L'expérience de la culture, s'essayer à l'inconnu,
Apprendre à appréhender les choses, essayer quelques revers,
Corriger des maladresses.
Construire dans l'adversité et ne jamais abandonner :
Telle fût notre expérience que nous sommes tous prêts à
renouveler..
Ce vidéo, cette expo, ce Livre d'Or du souvenir, car il nous
fallait un souvenir..
Quelque chose de dur et doux à la fois comme un oreiller sur
lequel
On peut se reposer et rêver à notre prochaine réalisation.

V.

Dans l'obscurité de nos peurs et de nos tristesses, accepter de
se laisser connaître d'autrui, de tenter l'inconnu et, petit à
petit, s'alléger, se délester de l'inutile peur de l'échec, de la
barrière du préconçu, de la limitation de « ce qui devrait être ».

C.

ETAPE 2 : Découvrir des langages, s'exprimer et réaliser une oeuvre collective

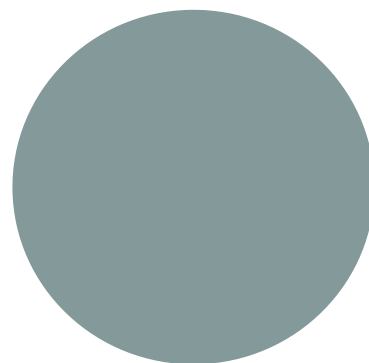


©Virginie Pierreux



©Virginie Pierreux

Cette étape représente **le démarrage** proprement dit de la réalisation collective dans laquelle le groupe va s'engager durant trois à quatre mois d'atelier artistique.



● De manière générale, dans ce processus, **l'artiste** est le garant de la forme collective que prendra le travail en atelier. Il met en commun les envies, les trouvailles créatrices des participants. Il fait le lien entre les imaginaires individuels pour aboutir à un projet unique : celui du collectif. L'œuvre collective sera riche des propositions de chacun, des négociations collectives et sera le reflet de la dynamique qui anime le groupe. En outre, il fournit au groupe des clés de compréhension pour favoriser des moments de réflexion sur le langage artistique choisi et son lien avec la société.

● A cette étape, **le/a représentant/e du CPAS** assume un rôle important dans le suivi des participants. En s'assurant d'abord de la présence de chacun aux séances d'atelier mais surtout en soutenant les personnes dans les difficultés affectives, sociales, matérielles qu'elles pourraient rencontrer tout au long du processus. Il/elle veille à réinvestir dans la dynamique collective les acquis et potentiels de chacun.

● **Le/a médiateur/trice (Article 27)** établit la communication entre les différents intervenants : participants, artiste, représentant du CPAS (en tenant par exemple l'artiste au courant des difficultés rencontrées par certains participants, difficultés relayées par les représentants du CPAS à l'animateur, en encourageant et soutenant individuellement les participants, ...). Avec le représentant du CPAS il ouvre le groupe à l'environnement en proposant des sorties culturelles qui ouvrent le champ de connaissance, encouragent la créativité et renforcent le sentiment d'appartenance à un collectif.

● **Les sorties culturelles** qui s'organisent en parallèle de l'atelier sont proposées à raison de deux ou trois activités sur les 4 mois d'atelier. Le choix de la sortie s'effectue également de manière collective parmi les offres de spectacles proposées dans le programme d'Article 27. Les spectacles ou activités choisies ne doivent pas être en lien direct avec le thème ou la discipline de l'atelier : si elles ont pour objectif principal de resserrer les liens des participants au sein du groupe, elles favorisent aussi la découverte de lieux et de formes artistiques diverses ainsi que le développement de l'esprit critique (par l'échange et la mise en commun des impressions par rapport au spectacle vu, la réflexion et l'analyse de ce qui a été proposé durant la sortie par rapport au travail effectué dans l'atelier).

A. Une séance « type » d'atelier créatif (3 heures de travail)

L'exemple de séance d'atelier ci-après se base sur la pratique et les témoignages des intervenants lors de deux plans d'accompagnement global à la culture mis en place au CPAS d'Uccle en 2004 et 2005. Les deux ateliers créatifs organisés ont pris la forme d'ateliers d'initiation au cinéma et ont débouché sur la création de deux courts métrages.

Point de vue des représentants du CPAS

L'accompagnement du groupe démarre dès le point de rassemblement et continue pendant le déplacement vers le lieu de l'atelier.

Il y a toujours des imprévus, retards, absences, problèmes divers, et même changement de programme...

Il s'agit de motiver les troupes (si possible autour d'une tasse de café le matin), de rassurer certains face aux difficultés du quotidien (manque d'argent, maladie, baisse de moral...), de recueillir les problèmes éventuels et de proposer d'y répondre ultérieurement. Il s'agit d'assouplir les résistances pour permettre



©Alexandra Mathis

à chacun de laisser ses problèmes « au vestiaire » et ainsi s'investir dans l'activité de l'atelier. Le fait de participer au déroulement de l'atelier permet d'appréhender avec plus de justesse les points Forces (qualités personnelles, atouts, dons, aptitudes, compétences...) et de le valoriser au moment opportun.

Une comparaison : lors des 45 minutes d'entretien individuel régulier, le participant brosse son portrait de vie et ses espoirs d'emploi et de projets... un peu comme quelqu'un qui décrit son CV et qui raconte une histoire, son histoire.

En atelier, le travailleur social le voit vivre, s'ouvrir à l'autre, rester en retrait, s'exposer à prendre un risque, se mettre des barrières, se découvrir à lui-même, être reconnu par les autres, pratiquer des techniques, s'insérer dans le groupe, livrer ses réussites, ses échecs.

Si l'activité artistique est un moment important, il existe d'autres moments-clés que sont les pauses-café, le repas de midi, les temps de déplacement et surtout les sorties communes qui sont complémentaires à l'atelier.

En atelier, il arrive de devoir faire face à des imprévus et des conflits, de prendre des décisions « sur le champ » et de remettre à plus tard ce qui peut l'être. Les règles à respecter doivent être énoncées et rappelées souvent. Cet accompagnement aide à « créer du lien » entre et avec les participants, tout en sachant mettre les limites et rappeler où s'arrête le travail des personnes référentes.



©Nicole Pingéal

Point de vue de l'artiste

Lors des séances en atelier, le travail se concentre essentiellement sur l'élaboration du projet d'œuvre collective que les participants ont envie de réaliser. Il s'agit de mettre en place une dynamique d'échange d'idées et d'images, sous forme de débats, d'exercices d'écriture, de visionnements d'extraits de film, ou simplement d'écoute de ce que chacun a à dire, soutenu par la discussion au sein du groupe.

C'est un moment important parce qu'il vise à mettre en confiance tout le monde, et à se faire rencontrer des personnes qui souvent ne se connaissent pas, qui souvent ont des âges et des origines très différentes, ou encore proviennent de milieux sociaux très éloignés. On ne peut en effet pas dire qu'il y a un profil type de l'utilisateur du CPAS. Tout le monde peut se retrouver au CPAS un jour dans sa vie, et c'est pourquoi tout le monde peut aussi se retrouver dans un atelier artistique organisé au sein d'un CPAS.

C'est pendant cette phase, où une thématique est dégagée ensemble, que le groupe commence à se constituer, à trouver sa « personnalité », sa couleur. C'est de cet alliage que naîtra la « personnalité » ou la couleur de l'œuvre collective. En effet, l'équipe ne peut réaliser ce travail que si le groupe est soudé. Sinon, rien n'est possible. C'est l'un des intérêts pédagogiques et social de l'atelier artistique : c'est un atelier où l'on doit apprendre à travailler ensemble, à s'accepter l'un l'autre, à mettre en valeur ses propres compétences.



©Nicole Pingéal

Et à bien y regarder, chacune des œuvres réalisées collectivement en atelier raconte finalement l'histoire de la formation du groupe, chaque œuvre est en même temps « le documentaire de son tournage » comme disait un cinéaste célèbre. Et l'atelier artistique ne vise rien moins que cela. C'est déjà beaucoup.

Point de vue du médiateur Article 27

La présence du médiateur/trice dans l'atelier consiste, dans un premier temps, à mettre en lien les personnes préalablement rassemblées au sein du CPAS et l'artiste. Il intervient au niveau de la mise en place d'un climat de confiance, d'écoute et de reconnaissance entre les différents intervenants.

Dans le débat collectif ou l'échange d'idées créatives, le médiateur/trice peut seconder l'artiste dans la gestion de la discussion : veiller, sans forcer, à ce que tout le monde ait un temps de parole afin que chacun puisse intervenir dans le processus de création.

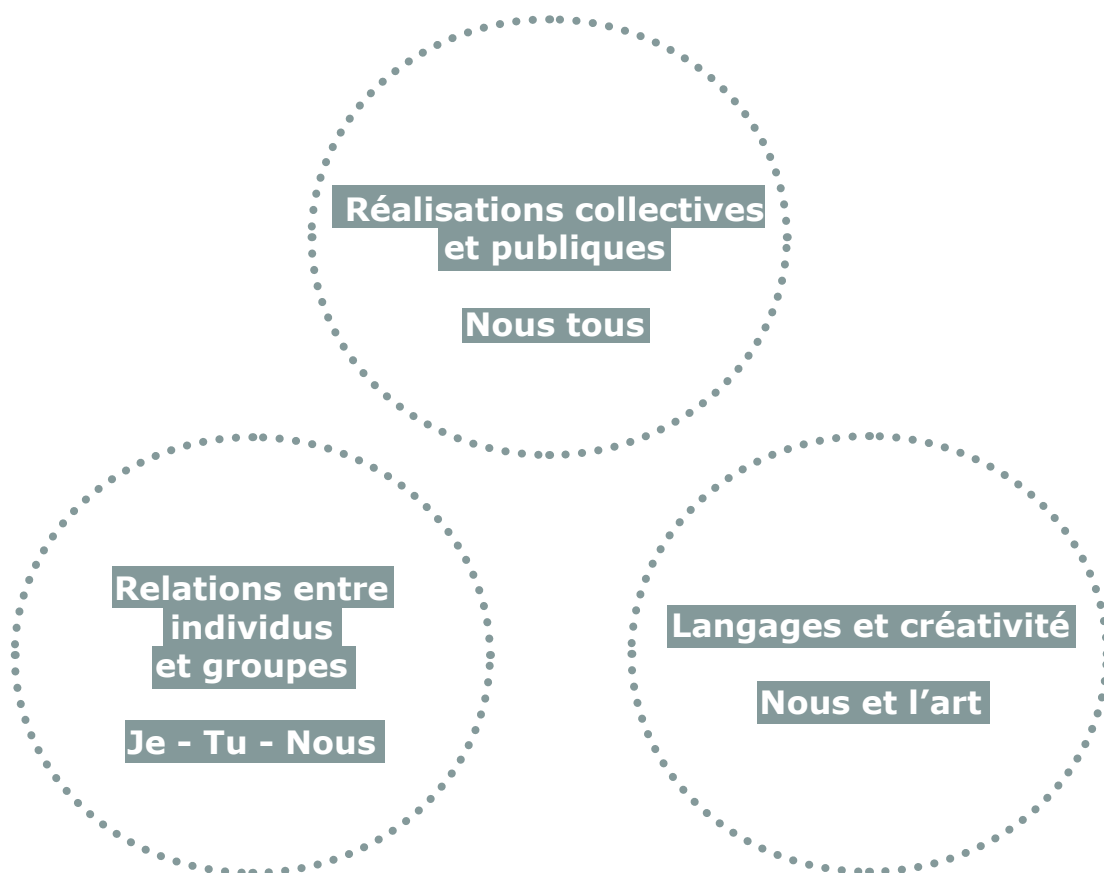
De manière plus individualisée, le/la médiateur/trice peut également relayer à l'artiste les ressentis, les envies qui auraient été exprimés par les participants en dehors du cadre de l'atelier.

De même, le/la médiateur/trice peut se faire le relais de l'artiste vers le représentant du CPAS pour des questions d'organisation pratique (lieu de rendez-vous, horaires, etc....) et/ou des questions de dynamique de groupe. C'est donc bien d'un travail d'interface mettant en lien le groupe, le représentant du CPAS et l'artiste.

Le/la médiateur/trice sert également d'interface avec le monde (culturel) extérieur. Il fait les démarches relatives à l'organisation des sorties culturelles, à la visite de lieux. Il met en adéquation l'offre culturelle et les envies du groupe.



En termes de personnes grammaticales et de rapport au monde, cette étape 2 articule trois dimensions en interaction étroite :



En termes de progression personnelle, on peut reformuler le parcours de la façon suivante :

« Je » rencontre « Tu » → s'engage dans un « Nous » → ce « Nous » se met à l'épreuve de l'expression artistique pour aller vers un « Nous tous » dans la réalisation collective.

Pourquoi le Nous tous ?

D'abord parce que la réalisation collective doit convenir à tous les membres du groupe, ensuite, parce que cette réalisation s'adresse aux autres humains et enfin parce que cette réalisation respecte les principes démocratiques de liberté et d'égalité des êtres parlants.

Autrement dit le passage par l'art permet au groupe de se structurer comme collectif et de s'ouvrir à l'universel.

B. Les œuvres collectives : exemples

Les œuvres issues de la pratique en atelier vont de la réalisation de courts métrages (de fiction, documentaire, de fiction documentaire) à la réalisation d'expositions collectives (pour les ateliers d'art plastiques ou de photographie reprenant œuvres individuelles et collectives, sur des thèmes divers comme : les lieux culturels à Bruxelles, le quartier de Saint-Gilles, la Zinneke parade, la Nostalgie,), la création de formes « vivantes » (spectacle d'improvisation conçu en dialogue avec le public, spectacle de cirque par des enfants, spectacle de théâtre, de marionnettes,), la conception d'un défilé (pour les ateliers de stylisme),...

Il est important de préciser que ces œuvres ont été réalisées entièrement par les participants. La forme et le contenu des œuvres appartiennent totalement au groupe. L'artiste encadre et stimule la pratique artistique, soutien et guide les participants au niveau technique, mais n'intervient pas dans le processus de création « pure ».



© Virginie Pierreux

Extraits d'une enquête réalisée
auprès de participants à des
plans d'accompagnement global
à la culture menés au CPAS
d'Uccle en 2004 et 2005.

***Ce qu'en disent
les participants...***



©Virginie Pierreux

« Le fait de réaliser un film ... d'être euh... C'était devenu quelque chose qui nous intéressait quoi... voir que ça prenait forme (...) Au début on a l'impression que rien ne va en sortir et puis au fur et à mesure .. Woaw ! On est content de soi quoi, et là on sait bien que si on laisse tomber il n'y aura rien quoi (...) Ce qui est frustrant, c'est énormément d'heures pour un résultat très court (...) le film est grand par rapport au temps qu'on y a passé parce que faire un film ça prend du temps ! » (R.)

« J'ai appris (...) des choses qui abondent dans mes facultés. Pas pour réaliser, mais pour faire des scénarios, pour être metteur en scène, pour dire : « voilà ce que j'attends de vous » aux comédiens » (Mi)

« Avec le deuxième film on a été plus loin, il faisait cinéma et c'était plus construit, le premier ça partait dans tous les sens et ça m'ennuyait quoi ... on était bien contents du résultat mais on était désolés qu'il soit si court » (A.)

« (...) un film demande beaucoup de discipline (...) donc il faut des gens motivés. Il faut être un peu intéressé par ce qui se fait vraiment ou alors se motiver en cours de route. (...) Il y a vraiment une frustration au niveau du temps (...) d'abord parce qu'il y a tout un temps d'apprentissage.. je n'ai pas eu le temps de poser mes gestes, on a pas eu assez de temps pour le montage (...) Il fallait visionner les rushes (...) voir ce qu'il fallait vraiment laisser (...) ça prend vraiment beaucoup de temps et c'est vraiment au niveau du visionnage et du montage que c'est... ouï et donc ça a vraiment laissé un goût de frustration de ne pas avoir pu aller jusqu'au bout(...) » (M.)

« (...) C'est une fierté de NOUS. C'était un groupe de gens très divers qu'on aurait pu penser paumés (...) on a été militants (...) c'est un film assez militant de gens qui savaient de quoi ils parlaient parce qu'ils parlaient de leur situation donc voilà (...) il y a une fierté de dire « bien là on a quand même ouvert nos bouches collectivement (...) On a tous voulu rendre justice à des gens qui étaient humains, qui faisaient des choses et de dire : « regardez ce que font les gens » ! » (M.)

« Ce film était vraiment le reflet du groupe (...) je trouve que c'est très important de faire parler les gens qui passent des épreuves dures qui sont cachés derrière les murs des maisons (...) on ne pense pas à regarder derrière la porte du voisin et ça ... il y a des gens qui crèvent littéralement à côté de chez soi (...) Je me rends compte maintenant on s'est dit bien maintenant.. s'il y en a un qui lâche il y en a un autre qui risque de lâcher aussi et ainsi de suite, je crois que tout le monde s'en est rendu compte ... on devait finir quoi (...) c'était notre but, notre fierté » (R.)



© Virginie Pierreux

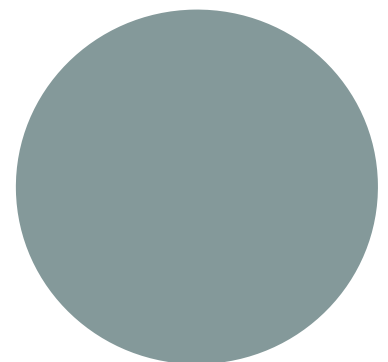
ETAPE 3 : Diffuser la réalisation, accéder à la visibilité publique

A la fin de chaque atelier, une visibilité extérieure « publique » est recherchée. Elle peut se réaliser dans le lieu même de l'atelier, ou bien dans un espace extérieur (Centre Culturel, place publique, salle communale, ...). Pourquoi cet accès au public est-il un moment indispensable ? Parce qu'il garantit l'accès à une posture d'acteur et de citoyen, il permet la reconnaissance sociale de la démarche, il évite l'enfermement dans le petit groupe et il favorise le passage vers une attitude d'auteurs – producteurs.



©Virginie Pierreux

Cette visibilité des productions, organisée par le médiateur/trice (Article27), se décline en deux temps : un premier moment de visibilité a lieu en fin de chaque atelier. Lors de ce moment, le groupe de participants à la possibilité de rendre public son travail et de le présenter, dans ce premier temps, à un cercle restreint : sa famille, ses amis, des personnes représentantes du CPAS, etc.. Il s'agit alors d'expositions, de concerts, de projection de films, de spectacles organisés la plupart du temps dans les locaux qui ont hébergé l'atelier. Les participants interviennent activement dans la mise sur pied de ces manifestations : dans la création des affiches, des tracts de présentation. De sorte que l'entièreté du projet jusqu'à sa concrétisation soit l'œuvre du groupe.



Un second moment de visibilité « commun » à tous les ateliers d'une saison est organisé en fin de projets. Il constitue une sorte de grand événement fédérateur : il permet la rencontre entre les groupes de participants de chaque commune et un public plus large convié pour l'occasion : représentants du monde associatif, culturel et politique.

Au delà d'une simple présentation « côte à côte » de tous les projets réalisés, ce moment se voudra aussi un moment de création en donnant la possibilité aux participants de concevoir ensemble et en compagnie d'un metteur en scène la présentation de leurs œuvres.



©Virginie Pierreux

A. Visibilité et propriété

Cette étape de la visibilité repose donc sur le médiateur/trice (Article 27), qui favorise l'interface entre les participants et l'environnement, en définissant avec eux des politiques de diffusion, des choix de partenaires, des choix de communications.

Il est important de souligner que les différentes diffusions auxquelles donnent lieu les réalisations (par exemple diffusion de vidéos, de textes ou de réalisations graphiques) doivent faire l'objet de conventions de diffusion où les réalisateurs protègent leurs droits collectifs : définir les critères financiers, juridiques et moraux auxquels les diffuseurs doivent se plier ; il s'agit également de préciser l'utilisation individuelle que chacun dans le groupe peut éventuellement faire de cette réalisation.

C'est notamment au médiateur/trice (Article 27) qu'il appartient de faire le tour des différents types de visibilité (festivals, expositions,) et des types de propriété auxquels la réalisation peut donner lieu. A ce sujet, il peut être intéressant de réaliser une charte juridique commune permettant de garantir les droits des auteurs.

B. Transmission

Enfin, cette étape est un moment clé en ce qu'elle fait le lien entre un groupe producteur et d'autres groupes sociaux autour d'un imaginaire singulier, éventuellement novateur, qui permet d'articuler une expérience particulière et des composantes universelles.

Cette étape 3 d'accès à l'espace public est ainsi l'occasion d'une transmission à d'autres des acquis culturels des participants : en particulier, les événements fédérateurs regroupant plusieurs ateliers renforcent cette transmission autour de thèmes qui touchent différentes personnes ou différents groupes dans la société contemporaine.

La transmission des œuvres est également un moment clé pour la sensibilisation des travailleurs sociaux, qui au travers des réalisations, accèdent à une meilleure compréhension des particularités du projet et de la manière dont il agit pour les participants.



©Virginie Pierreux

Extraits d'une enquête réalisée
auprès de participants à des
plans d'accompagnement global
à la culture menés au CPAS
d'Uccle en 2004 et 2005.

*Ce qu'en disent
les participants...*



©Virginie Pierreux

NB : Ces extraits d'enquête correspondent à une visibilité du premier film réalisé par le groupe, mise en place par le CPAS et non par Article 27. Il est important de noter que les années suivantes, les présentations organisées par les CPAS se sont déroulées avec beaucoup plus de respect des participants et une intégration importante de ceux-ci dans l'organisation de ces visibilitées.

La réaction, ci-dessous, des auteurs des oeuvres collectives vis-à-vis de la projection qui avait été réalisée en 2004, montre à quel point il est crucial d'associer activement les participants à ce moment de visibilité, sous peine de les déposséder du travail réalisé et d'en perdre certains bénéfices importants. **Article 27 a un rôle important à remplir dans ce sens, celui de s'assurer de ce respect indispensable aux personnes.**

« À la présentation c'était surtout le président du CPAS qui a parlé (...) et les choses n'étaient pas faites pour que les gens viennent voir ce que les gens du CPAS avaient fait (...) mais je n'attendais pas grand-chose de cette présentation (...) Le jour où c'est passé ... on avait pas besoin de reconnaissance (...) on a pas eu à présenter le truc ... c'est le président du CPAS qui ... ça nous a paru leur truc pas le nôtre... On a eu aucun écho de comment les AS qui ont vu le film l'ont trouvé » R.



©Virginie Pierreux

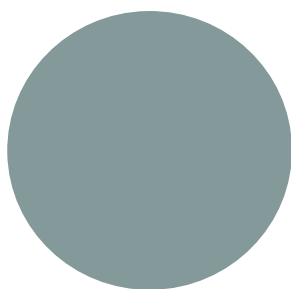
« C'était très bien, mais à un certain moment ça ne nous appartenait plus, on a pas pu faire le travail jusqu'au bout sauf trois qui se sont acharnés pour rester jusqu'au bout (...) Il y avait une espèce de lourdeur comme ça... Les affichages n'ont pas suivi, et donc il n'y avait pas beaucoup de monde (...) On a montré les courts-métrages et il y avait tout le staff du CPAS qui était là pour le voir mais ils n'avaient pas le temps pour le voir et voir les gens qui étaient venus des jours pour faire ce film (...) C'était bien, mais bon, même dans le CPAS c'était pas annoncé à tout le monde... on a senti que ce n'était pas très important » S.

ETAPE 4 : Entreprendre et agir, devenir acteur social et citoyen actif

Cette dernière étape touche au suivi individuel et collectif après les ateliers, tout en étant profondément liée à l'ensemble des étapes. Autrement dit, ce suivi personnalisé démarre dès la première étape et constitue un fil permanent, mais en même temps, il peut constituer une étape en soi après le projet : les participants, avec le soutien du représentant du CPAS et ponctuellement d'Article 27, peuvent s'engager dans une action à long terme, favorisant leur transformation personnelle et surtout la transformation de leurs conditions de vie.

Que voulons – nous devenir ? Que veux-je devenir après toute cette démarche ?

A quoi aspirer et que rechercher dans la suite pour ma vie affective, professionnelle, pour les loisirs, pour l'engagement citoyen ? Avec quels moyens ? Que mettre en place ?



Ce suivi doit obéir à des règles déontologiques très strictes de la part du travailleur social: confidentialité, respect des personnes. Mais il représente un aspect tout à fait essentiel de la démarche, car il permet que tout ce travail débouche le plus souvent possible sur des retombées réelles et à long terme pour chacun, si modestes soient-elles. D'où l'importance de ce suivi dès le premier jour.

Ce travail d'accompagnement des personnes se déroule en dehors de l'atelier, donc au CPAS. Le participant a l'occasion d'exprimer ce qu'il ressent, ce qu'il vit en atelier et dans son quotidien. Les entretiens individuels sont des moments aussi où il lui est permis de reprendre en main les difficultés du présent et de passer à l'action concrète (recherche d'informations, contacts avec des services sociaux, recherches de projets culturels, de formations avec l'aide d'Article27, recherche d'emploi, prise de rendez-vous, planification, ...)

Peu à peu, les freins du quotidien se font souvent plus légers et la fierté de tenter de solutionner soi-même ce qui bloque va servir de tremplin pour amorcer, à son rythme, un nouveau projet personnel.

En effet, lorsque le participant a l'occasion de réagir correctement face à ce qui bloque (souvent depuis longtemps), se découvrir capable de faire de bons choix, fait ressurgir une vision plus positive de soi. Elle s'ajoute aux expériences positives vécues en atelier (découverte de soi, de ses dons, ...).

En fait, l'action d'oser dépasser soi-même ce qui limite, de parler en toute confidentialité avec le travailleur social qui est témoin de ses progrès personnels en atelier, va faire naître une relation d'aide, idéalement d'accompagnement, plus sécurisante pour le participant. Celle-ci est très importante.



©Virginie Pierreux

C'est possible grâce à la relation de reconnaissance réciproque entre le participant et le travailleur social : *« grâce à l'atelier, tu sais qui je suis et je sais qui tu es...je peux donc te faire confiance en tant qu'intervenant et oser, en ta présence, passer à l'action pour moi-même car je sens qu'un respect réciproque est présent. »*

Ici la distance professionnelle reste présente. C'est la manière de la vivre qui a changé. Le contact se fait plus direct et plus franc, chacun « se connaît et se reconnaît » comme interlocuteur valable. Un climat de confiance installé en atelier se renforce en entretien individuel.

« C'est la forme de mon travail qui a évolué, et aussi la manière de communiquer. Une communication de proximité s'est installée ».

La relation d'aide en sort renforcée et aboutira, au fur et à mesure, à un travail d'aide plus affiné, plus proche de la réalité vécue par le participant.

Lorsqu'une personne retrouve le sentiment d'être acceptée, d'être quelqu'un de valeur aux yeux d'une personne référente, il s'agit d'une base qui ouvrira la porte au travail de motivation. Il s'agira de motiver la personne à lever certains freins à l'épanouissement.

En conclusion, il apparaît que le travail d'accompagnement en atelier couplé au travail de suivi individuel renforce les effets positifs sur les participants : la reprise d'autonomie, d'estime de soi, de confiance en soi et en autrui... C'est la base nécessaire à la réorientation/reconstruction d'un projet de vie.

Pour illustrer cette étape et les avancées qui ont été possibles pour les participants au « Plan d'accompagnement global à la culture », les **portraits de 11 participants** figurent ci-après. Pour broser ces portraits, les assistants sociaux des CPAS, qui ont suivis ces personnes durant deux ans de projets consécutifs, se sont posés les questions suivantes :

- En début de projet, comment percevions-nous les personnes ?
- Qu'ont-elles apporté au projet et au groupe ?
- Qu'est-ce qui les a aidé ?
- Où en sont-elles aujourd'hui ?

Portrait 1

Cette femme aurait connu des graves troubles de santé et de dépendances.. « Désinsérée » professionnellement, elle ne faisait plus de projet d'avenir.

Elle s'est investie dans l'atelier. En tournage, elle était douée comme cadreuse caméra et pour réaliser les interviews des personnes interrogées.

Elle a réalisé des démarches de prise en charge de sa santé, de la gestion de ses dettes, a rénové son logement et a réalisé un essai professionnel chez un employeur privé. Elle a posé sa candidature à des postes d'emploi, a participé à des formations courtes.

Sa participation aux ateliers de Reportage Vidéo et de Cinéma, en 2004 et 2005, lui a permis de retrouver une image plus positive d'elle-même, de sortir de son isolement et de l'inaction en s'intégrant à une équipe.

Aujourd'hui, elle est candidate à une immersion professionnelle progressive à la Boutique de seconde main du C.P.A.S. d'Uccle et souhaite participer à des activités de type bénévole dans le but de se remettre en activité.

Elle a encore du mal avec les relations sociales qu'elle ressent comme envahissantes, cependant sa motivation s'est renforcée.

Prochainement, elle participera à une formation intensive en informatique.

Portrait 2

Voilà un homme très introverti, négligeant son apparence et qui aurait connu des problèmes de dépendances.

En cours de projet, il s'est révélé un des moteurs du groupe. Très actif et solidaire, il tirait les autres participants avec lui.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet un potentiel riche et varié, ainsi qu'une grande générosité se révélaient chez lui.

L'ouverture sur le monde apportée par le projet et les sorties culturelles lui a permis de retrouver l'envie de reprendre des activités de type professionnelles.

Le travail de Cinéma / Reportage lui a permis d'acquérir plus de confiance en ses capacités tant au niveau de son savoir être et de vivre avec les autres que de son savoir faire en techniques vidéo.

Il a entrepris un règlement collectif de dettes, a repris un suivi médical et a fait soigner ses dents. De plus, il a pu retravailler dans des emplois de proximité de manière régulière.

Il est décédé en juin 2005 quelques jours après la réalisation du film « Le Gardien »... Le film lui est dédié.

Portrait 3

Cet homme aurait traversé de multiples difficultés de dépendances. Ce projet lui a permis d'exploiter à nouveau ses compétences professionnelles de photographe en s'investissant à fond dans le reportage photo. Il a repris peu à peu confiance en lui et retrouvé une estime de lui-même, entre autres, grâce à la reconnaissance des autres participants et à la réalisation de l'exposition de ses clichés.

De ce fait, il a pu reprendre conscience qu'un futur restait possible et il s'est construit un réseau de personnes ressources comprenant des intervenants spécialisés dans l'accompagnement de sortie d'assuétudes.

A l'intérieur même du centre qui l'avait accueilli, il a amorcé un atelier photo à l'usage des résidents de la structure de cure.

De plus, il a mené diverses formations, un stage de détermination professionnelle, s'est engagé dans l'aide à l'enfance et aux adultes en difficulté psychiques par son action bénévole temporaire auprès d'une association d'hippo-thérapie.

Aujourd'hui, il propose ses services auprès d'employeurs potentiels, malgré le fait que sa santé reste fragile. Il pratique l'équitation et suit des séances d'hippo-thérapie lui-même. Son projet est de travailler auprès d'associations d'aide à l'enfance.

Portrait 4

Chanteur d'un groupe de rap professionnel, poète, doté d'une riche culture générale et rompu à l'informatique. En 2004, il a été sans-abri durant la moitié de la durée de l'atelier, soit cinq mois.

La reconnaissance de ses compétences lors des tournages, la solidarité entre participants lui ont permis de s'appuyer pour retrouver un logement. Au début, il était très irrégulier et en retard. Petit à petit, il s'est présenté avec régularité et souvent ponctualité.

Il a entrepris des actions bénévoles auprès des jeunes de maisons de jeunes bruxelloises au travers de la musique rap. Aujourd'hui, il reste fragile et un certain renoncement l'empêche encore d'avancer.

Son projet : Suivre une formation d'animateur en milieu multiculturel.

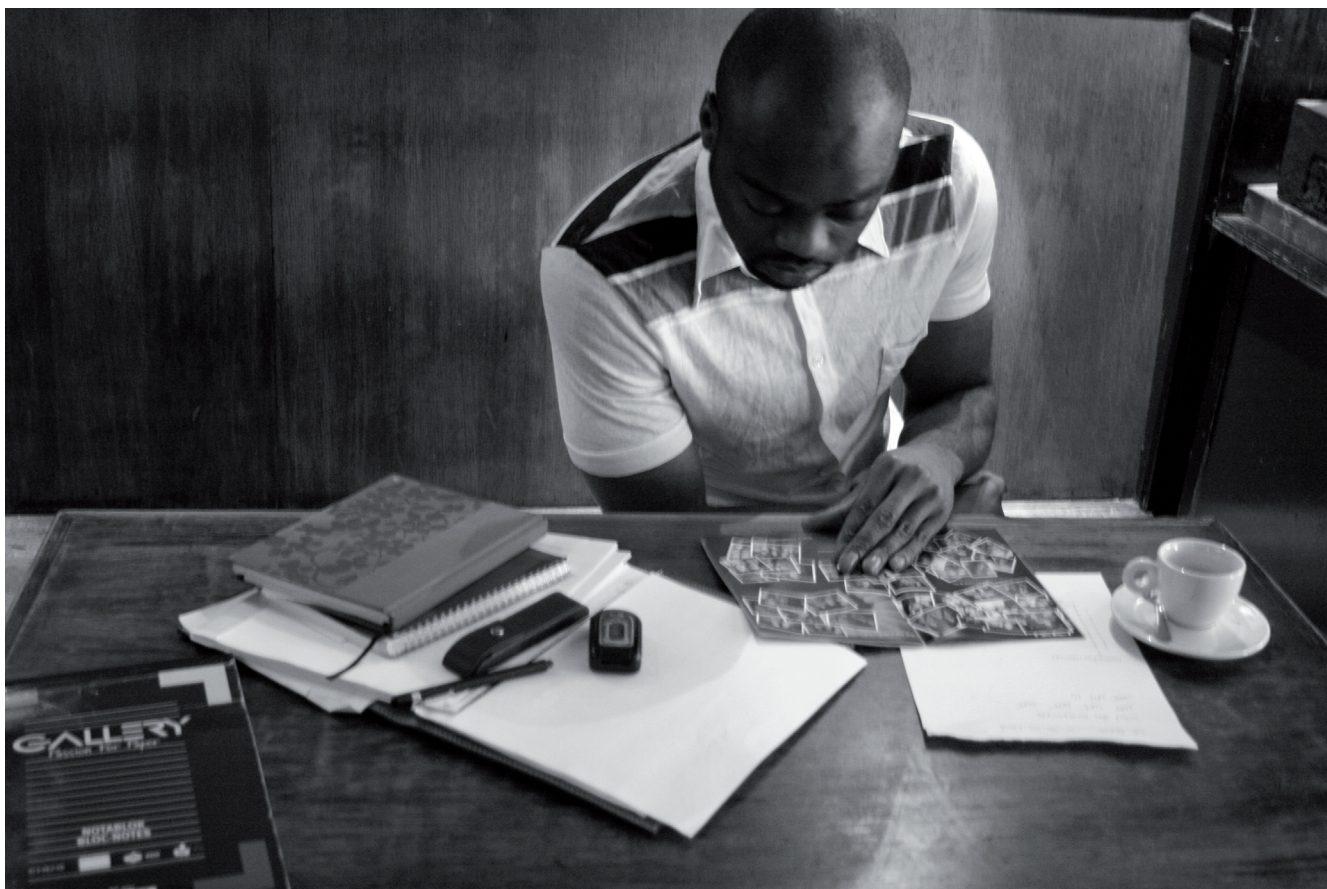
Portrait 5

Durant plusieurs années, elle a travaillé en graphisme sur logiciel informatique professionnel. Elle parle quatre langues.

Elle aurait connu un épisode dépressif et des problèmes de santé. Tout en continuant sa thérapie, elle a récupéré des aptitudes à être en relation adéquate avec autrui et s'est cultivée.

L'ouverture sur le monde apportée par les sorties culturelles lui a permis, je pense, de retrouver le désir de faire des projets. Ses excellentes compétences en techniques de cinéma et son investissement personnel reconnu en atelier lui ont permis de se positionner pour un projet de formation en temps plein de deux années (animatrice).

Après une première année réussie, elle poursuit la seconde année de formation qualifiante. Bien que sa santé soit encore fragile, sa détermination reste entière.



© Virginie Pierreux

Portrait 6

Pensionné, ancien kiné, dépressif et souffrant d'isolement. Actuellement, il a retrouvé une vie sociale et une vie culturelle via le Comité de spectateurs.

Son savoir faire en atelier, sa culture générale et sa photogénie ont beaucoup contribué à la qualité du résultat du film « Le Gardien ».

Médicalement suivi depuis des années, son traitement médical était très lourd. Beaucoup de médicaments ont été abandonnés, il mène une vie plus saine.

Il a repris une formation intensive en anglais, ce qui lui permet de tisser des liens sociaux et il participe actuellement à des tables de conversation.

Une honte liée à sa chute de statut social l'enfermait dans la solitude et lui faisait ressasser son passé.

Après 20 ans d'absence, il est retourné dans son pays d'origine voir de vieux amis et a réalisé un souhait qui lui tenait fort à cœur : revoir la tombe de ses parents.

Portrait 7

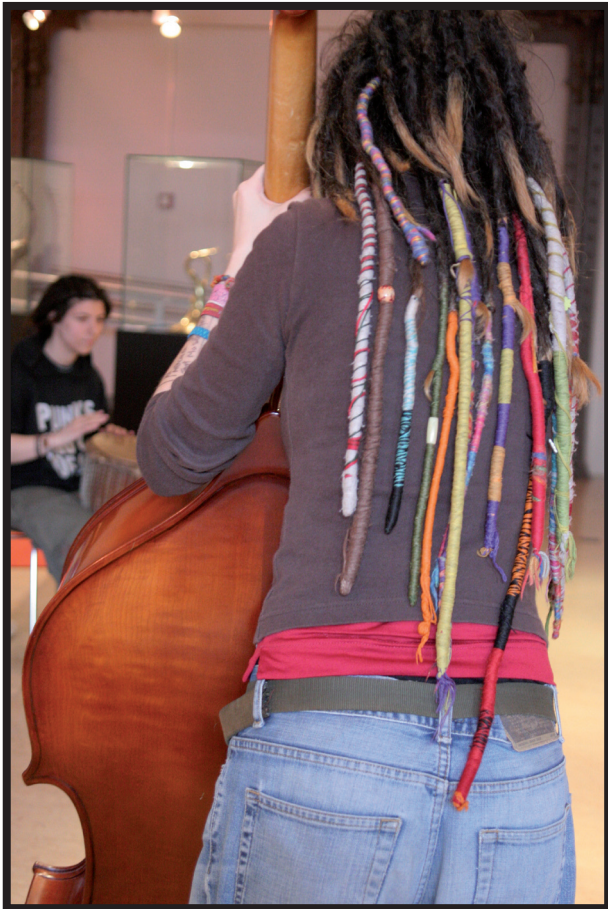
Diplômée en graphisme et dotée de nombreuses compétences, elle a élevé seule ses trois enfants. Très revendicatrice, insécurisée par ses lourdes responsabilités familiales, elle a connu des difficultés pour s'insérer dans un emploi.

Douée, son savoir-faire a apporté beaucoup et permis la qualité du résultat. Elle a fait d'énormes progrès relationnels. Elle a appris à s'affirmer et à respecter les autres et a gagné en confiance en elle.

Elle a repris une formation longue en aptitude pédagogique, son mémoire de fin d'étude a remporté la grande distinction.

Elle postule chez plusieurs employeurs et cela à plus de cinquante ans.

Aujourd'hui, elle s'investi dans un projet d'architecture international. Elle en a créé le mobilier urbain et les maquettes.



©Virginie Pierreux

Portrait 8

Bilingue, pensionnée, a un passé professionnel d'employée. Elle a subi une maladie grave et a divorcé. Elle élève ses petits enfants. Dépressive, isolée, elle connaît de grosses difficultés financières et familiales.

Elle a très vite révélé son savoir faire comme intervieweuse, ses qualités humaines ont beaucoup apporté aux participants et des mécanismes de solidarité se sont produits.

Aujourd'hui, elle vit avec son fils et ses petits fils. Elle poursuit des cours d'italien et continue son action bénévole.

Portrait 9

Cet homme a travaillé de nombreuses années dans l'Horeca et a encadré du personnel.

L'inactivité professionnelle a augmenté son isolement. Il connaît des difficultés de dépendance et de santé. Très isolé, il passe le plus clair de son temps dans la rue.

Il s'est investi à fond dans la prise de son. Il en avait l'expérience professionnelle dans le passé.

Il a pu reprendre des contacts sociaux et les sorties culturelles lui ont permis de se réapproprier ses expériences de réussite professionnelle. Il perçoit peu à peu ses compétences et avance lentement. Il pense à des soins médicaux spécialisés.

Il s'est porté candidat chez un employeur privé, a effectué un essai professionnel et postule actuellement pour travailler dans la vente de vêtements de seconde main.

Portrait 10

Ancien basketteur en équipe nationale. Il est aujourd'hui pensionné, peintre, sculpteur et passionné de cinéma. Il a connu des épisodes de délinquance liés à ses dépendances.

Il aurait connu un épisode dépressif.

En 2004, le fait d'avoir exposé ses œuvres au public lors de la manifestation d'aboutissement de l'atelier « Article 27 : Droit d'expression » lui a donné l'envie de rejoindre le projet d'atelier cinéma.

En début de projet, cet homme semblait avoir une image très négative de lui-même et déclarait « ne pas valoir mieux qu'un logement malsain pour vivre ». Il avait du mal à parler des difficultés qu'il rencontrait à son assistante sociale et de lui demander de l'aide.

En 2005, il s'engage remarquablement dans le projet artistique. Il s'investit énormément en activité et en présence à l'Atelier Cinéma. Il est doué, d'une manière surprenante pour l'écriture de scénario, le jeu d'acteur et il est certain que sa prestation a apporté de la qualité au film « Le Gardien ».

Excellent acteur, il a pris conscience et confiance de/en ses capacités. La reconnaissance des membres du groupe sur son savoir faire et l'ouverture au monde du théâtre qu'il méconnaissait lui a permis de créer des liens.

Il a également participé à l'initiation aux arts contemporains.

Aujourd'hui, il continue la peinture et expose ses œuvres au Centre Culturel d'Uccle : « Un portraitiste fort dans la veine de Francis Bacon. »

Sa santé reste fragile mais un projet lui tient à cœur : s'investir dans une action bénévole et citoyenne en participant à un programme de prévention en matière de toxicomanie auprès de jeunes adultes. Des contacts sont amorcés....



©Virginie Pierreux

Portrait 11

Photographe de formation, elle élève seule sa fille. Durant les séances de tournage et de prise de vue en studio, elle s'est fortement investie dans le travail photographique. Puis, elle a traversé une épreuve familiale. Les tracasseries administratives se sont répercutées sur son moral : difficulté à s'investir dans l'atelier, aux sorties, à respecter les délais pour présenter ses photos.

Elle a participé à l'exposition et ses clichés ont été fortement appréciés. C'était sa première exposition....

Aujourd'hui, elle est plus autonome. Elle a pris conscience de ses compétences et se fait plus confiance.

Elle utilise ses ressources personnelles et s'est créé un réseau d'intervenants spécialisés : médecin, juriste, soutien scolaire pour solutionner les difficultés qui se présentent à elle.

Extraits d'une enquête réalisée
auprès de participants à des
plans d'accompagnement global
à la culture menés au CPAS
d'Uccle en 2004 et 2005.

***Ce qu'en disent
les participants...***



© Virginie Pierreux

A propos de la fin du plan d'accompagnement global, de la relation avec le travailleur social, des acquis personnels :

« Une fois que les ateliers s'étaient arrêtés ce n'est pas une question de soutien, ce n'est pas une question d'appui, mais c'est une question de continuité (...) Tout à coup, le temps de vide. L'été notamment. C'était un peu dur... Cette façon qu'on avait eue d'être ponctué dans le temps (...) C'est dur pour ceux qui n'ont pas de projet (...) Je me dis qu'il y a peut-être des gens qui ont moins de pistes vers lesquelles se diriger (...) Tout à coup l'arrêt n'est pas facile... La travailleuse sociale s'est rendue compte qu'on ne pouvait pas passer de but en blanc à rien (...) elle s'est dit qu'il faudrait organiser des choses pour qu'il y ait continuum ... L'encadrement a eu lieu, mais a été considéré comme du maternage par la structure (...) Mais peut-être qu'il faut mater un peu ... on dit qu'il faut autonomiser la personne, mais est-ce que tout le monde est en état d'être autonomisé ?! ». (M.)

« Ca m'a permis de me rendre compte de toute une série de choses, ça m'a permis d'éclaircir même mon projet personnel et ça m'a notamment fait voir à quel point il y a une difficulté à faire du lien social en ce moment (...) et ça a déterminé mon projet professionnel parce que je me suis dit « il y a vraiment un problème à faire du lien social » (...) Je me suis rendue compte que je n'allais pas me diriger vers le montage mais vers le lien social (...) » (M.)

« On s'enrichissait de trois façons : à se reconnaître, à reconnaître les autres et à reconnaître la culture... un regard en amène un autre et ainsi de suite (...) » (R.)

« Ce sont des gens qui ont tous des histoires différentes (...) Il y avait des gens qui connaissaient plein de langues, des gens astucieux... il y avait aussi des gens qui étaient déjà loin et qui passent par la destruction et il a fallu l'accepter (...) J'ai rencontré des gens que je n'aurais peut-être jamais rencontré... les gens ont été tellement vrais que c'est d'une richesse incroyable (...) Il y a encore des clichés de la part de gens qui se disent que les gens du CPAS sont des gens pas capables quoi mais c'est faux ! » (S.)



Quatrième partie

Les fils rouges

du « Plan d'accompagnement global à la culture »

Sept clés d'action peuvent être proposées comme traversant l'ensemble de la démarche et comme constituant la **base d'une évaluation qualitative**.



©Virginie Pierreux

Clé 1. Le désir d'estime

Dans les différentes situations de « délabrement » du lien social, la situation s'est débloquée lorsque les différents intervenants ont réussi à inventer une interpellation forte, décalant les participants de leurs pratiques habituelles.

Un enjeu important est de rendre à chacun le désir d'estime de lui-même comme préalable à une démarche de socialisation et de prise de parole.

Clé 2. Des rituels de socialisation

La mise en suspens de la violence

Dans différentes situations, la mise en suspens des comportements de destruction, de rejet ou d'agressivité a été facilitée par l'invention de petits rituels : rituel d'entrée, rituel de démarrage de projets, rituel de mise en place de discussions... Ces rituels doivent évidemment être agréables et créatifs et emporter l'adhésion des participants. Néanmoins, leur côté répétitif et quotidien garantit une pacification, favorise la circulation de la parole et le respect réciproque.

Clé 3. Une communication démocratique

Une éthique de la parole

Un autre enjeu important, c'est de faire reconnaître progressivement l'importance d'un échange duquel le jugement est absent. Ce petit caillou parmi d'autres est particulièrement difficile à semer et nécessite chez les animateurs une imagination débordante pour faire prendre conscience par petites touches des exigences éthiques de la communication.

Un objectif-clé, c'est d'amener les participants à parler de leurs émotions et de leurs sentiments. Amener progressivement les participants à prendre confiance en eux-mêmes : oser entendre les émotions et les sentiments des autres. Surtout oser dire « je » pense, « je » ressens » est une des conditions d'accès à l'humain.

PARLER, C'EST AGIR, C'EST POSER UN ACTE QUI A DES EFFETS.

« Viens ! » peut être une supplication qui touche et émeut, ou un ordre qui humilie, ou une injonction qui séduit et charme.

PARLER, C'EST DONC S'ENGAGER ET PRENDRE UNE RESPONSABILITÉ.

Est-on sincère ? Dit-on des choses exactes ou inexactes ?
Quel acte pose-t-on ?

Clé 4. Des personnages emblématiques

Un appel aux alliés symboliques

L'intervention de personnages que les participants apprécient et qui ont un pouvoir symbolique fort est essentielle : réalisateurs, peintres, journalistes, danseurs,

Faire intervenir des « personnes emblématiques », c'est rendre aux participants une estime d'eux-mêmes, une confiance plus fière. Trop d'actions sociales s'enferment dans des logiques un peu miteuses et n'osent pas associer à leur travail des grands noms. L'appel à l'allié symbolique sert aussi à motiver la démarche de projet et surtout à élargir les idées des participants en leur donnant une sensibilité nouvelle.

Ce lien à des personnages emblématiques peut constituer un axe fort du travail des animateurs. Cela n'implique pas forcément d'inviter tout le monde en chair et en os ! On peut, en effet, se relier à un personnage apprécié, qu'il soit de chez nous ou d'ailleurs dans le monde, à travers l'Internet, des articles le concernant, des émissions TV, les films, des CD...

Clé 5. La vie quotidienne : une création collective

Le principe méthodologique de ce parcours est aussi de s'appuyer sur les vécus quotidiens de chacun pour les transcender et en faire le terreau d'une expression individuelle et collective. Il est donc important de proposer des démarches où chacun peut raconter ce qu'il vit dans la vie de tous les jours sans pour autant sombrer dans la confession psychologique ou le misérabilisme.

A cet égard, l'articulation aux langues artistiques est fondamentale, car elle permet de transcender ses vécus, d'en faire le support d'un imaginaire innovant et de relier toute une série d'histoires individuelles à un processus collectif pour tous.



©Virginie Pierreux

Clé 6. Les gens d'ici et les gens d'ailleurs

Le local et le mondial

Les événements publics et fédérateurs sont des moments où les participants se relient à une collectivité locale et aux habitants d'un quartier ou d'une ville pour faire la fête et montrer de quoi ils sont capables. L'invention d'événements heureux où chacun amène sa créativité peut donc avoir une force d'ouverture à la collectivité locale, à d'autres publics, mais aussi à des collectivités ailleurs sur la planète : articuler le local et le global, relier les participants avec des pays différents.

Dans la perspective de sortir du ghetto, il est judicieux de multiplier les occasions d'entrer en contact avec des gens d'ailleurs sur des thèmes engagés : échanges dans le cadre de projets européens, visites à l'étranger.

Comme pour le recours aux alliés symboliques, il n'est toutefois nullement nécessaire de tout le temps voyager pour mener à bien cette piste de travail. Les nouvelles communications, les possibilités d'Internet permettent de mener une relation dynamique, par exemple avec des collectifs de photographie sociale au Québec...

Clé 7. Parrainer et transmettre

La mémoire et le futur

Un groupe a des racines, une histoire. Dans le passé, comme aujourd'hui, des gens se sont investis, se sont battus pour obtenir des choses, ont imaginé toute une façon de vivre ensemble. Chaque initiative a donc derrière elle un patrimoine symbolique précieux, fait de sentiments, de valeurs et de réalisations créatives.

Il est donc important qu'entre chaque participant qui arrive et les groupes précédents un pacte s'établisse, à travers une démarche simple de transmission qui donne aux nouveaux venus des repères et leur permettent, en s'appuyant sur le passé, d'inventer l'avenir. Cette clé trop souvent négligée est pourtant essentielle car sans mémoire l'être humain sombre dans la sauvagerie et perd la boussole.

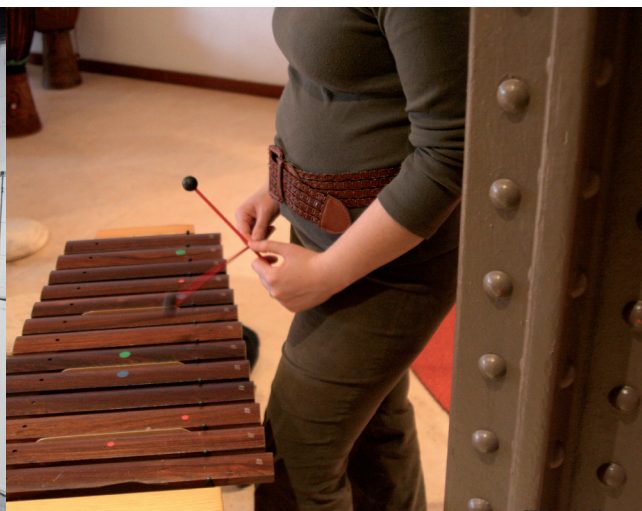
Comment donc transmettre cette mémoire aux arrivants sans pour autant les enfermer dans la pieuse commémoration et le conservatisme ennuyeux ? Comment faire vivre la mémoire à travers des langages renouvelés et dans une créativité permanente ?



© Virginie Pierreux



©Virginie Pierreux



©Virginie Pierreux



©Virginie Pierreux



©Nicole Pingéal



©Nicole Pingéal



©Virginie Pierreux



©Virginie Pierreux



©Nicole Pingéal



©Virginie Pierreux

